

**De :** andml

**Envoyé :** mercredi 25 janvier 2017 14:44

**À :** andml <andml@andml.fr>

**Objet :** Brève << Du nouveau coté permis de conduire



Cher-e collègue

Comme vous savez, les Missions Locales sont habilitées à prescrire aux jeunes le **permis à un euro par jour avec caution de l'Etat** depuis 2011. Ce dispositif a été reconduit le 28 juillet 2016 dans le cadre d'une convention entre l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations avec plusieurs nouveautés :

- Les critères d'accès au **permis à un euro par jour avec caution de l'Etat** ont été **élargis aux jeunes ayant échoué ou abandonné** leur formation au permis de conduire
- Le **prêt**, dont le montant maximum empruntable est de 1200€, peut désormais être **augmenté de 300€** en cas d'échec à l'examen pratique
- En plus du permis B et en remplacement du permis A, le dispositif **finance la formation au permis A2** (moto de puissance inférieure à 47,5 Ch)

De plus, la **Loi Egalité Citoyenneté** du 22 décembre 2016 prévoit **l'éligibilité des jeunes de la Garantie jeunes** au permis à 1€/jour avec caution de l'Etat.

*Extrait : « tout bénéficiaire de l'allocation au titre de la garantie jeunes est éligible de droit, sous réserve de ne pas bénéficier de caution parentale ou d'un tiers, au dispositif de la caution publique mis en place pour les prêts délivrés par les établissements de crédit ou les sociétés de financement dans le cadre de l'aide au financement de la formation à la conduite et à la sécurité routière prévue par le décret n° 2005-1225 du 29 septembre 2005 instituant une aide au financement de la formation à la conduite et à la sécurité routière. »*

Vous trouverez en pièce jointe une note technique relative au dispositif et à sa prescription (vous pouvez également contacter Solenn RAVALEC au 02 32 81 12 07 – [solenn.ravalec@andml.fr](mailto:solenn.ravalec@andml.fr) )

>> Consulter le texte de loi [ici](#)

>> Consulter la rubrique dédiée au permis à un euro par jour avec caution sur le site de l'ANDML [www.andml.info](http://www.andml.info)

Bien cordialement

**Annie JEANNE**

**Association Nationale des Directeurs de Mission Locale**

33 avenue Champlain 76100 ROUEN

Tél : 02 32 81 12 08 Fax : 02 32 81 12 03

[www.andml.info](http://www.andml.info)